

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un le vingt-six octobre à 19h30, le conseil municipal de la commune de Saint JEAN LE COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de Monsieur Éric BONNET, Maire, suivant convocation du 19 octobre 2021.

Présents : MM BONNET Eric, AUBIAN Jean Bernard, SAINT VIGNES Maryse, LACAZE Stéphane, BOUE Emilie, BARBE MORLAAS Maryline, ABADIE Eric, DARNAUD Didier

Pouvoirs :

Monsieur MORLAAS-COURTIES Pascal donne pouvoir à Monsieur Eric BONNET  
Monsieur Sylvain DUPUY donne pouvoir à Monsieur Didier DARNAUD

Absent : Monsieur SOENEN Antoine

Secrétaire de séance ; Barbé Morlaas Maryline

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 9 septembre 2021
- Délibération : Modification de la délibération concernant l'achat des plaques de rues et de numérotation
- Projet traversée village
- Aménagement espaces verts cimetière
- Recensement 2022 : Agent recenseur
- Poussière d'étoiles
- Questions diverses

### Approbation du compte rendu du 9 septembre 2021

Le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité.

### Délibération : Adressage

Suite à la délibération n° 23/2021 approuvant l'achat des plaques de rues et de numérotation pour un montant 6 612,59 € TTC. Après vérification, Monsieur le Maire informe que le montant s'élève à 6 734,17 € TTC.

**Approuvé à l'unanimité.**

### Délibération : Modification des statuts de la Communauté de Communes Val de Gers

Afin que la Communauté de Communes Val de Gers puisse bénéficier de subventions sur les investissements de l'EPHAD, il y a obligation de modification des statuts. Précédemment, la compétence était donnée au CIAS qui ne pouvait pas bénéficier de ces aides. Les communes sont sollicitées afin de délibérer sur l'accord à ces modifications.

**Approuvé à l'unanimité**

## **Délibération : Avis sur le Pacte de Gouvernance de la Communauté de Communes Val de Gers**

Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes Val de Gers à effectuer une démarche de concertation concernant le Pacte de Gouvernance. Les communes sont sollicitées afin de délibérer sur l'accord à ces modifications.

**Approuvé à l'unanimité.**

### **Traversée du village**

Les travaux de traversée du village donnent l'obligation à effectuer des relevés topographiques. Nous avons fait appel à deux bureaux d'études, le Cabinet Clerc (Auch) et Cabinet Lapeyre & Bernard (Mirande).

Nous avons demandé une étude concernant les travaux de traversée du village à INGC (Auch).

### **Espaces verts cimetière**

Un massif a été créé par Pascal Morlaas et Armand Semon à l'entrée côté parking du cimetière.

### **Recensement 2022**

Le recensement aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Nous sommes à la recherche d'un agent recenseur pour cette mission.

### **Décoration du village – Poussières d'étoiles**

La date du 4 décembre a été retenue pour faire les décorations de Noël.

### **Questions diverses**

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h30.

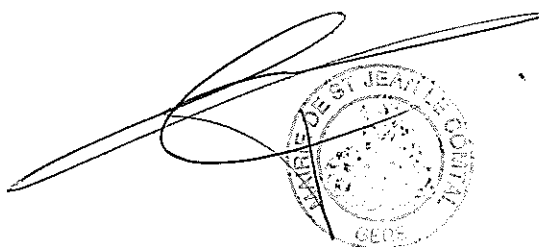
Cuisine Satellite : le lave vaisselle est en réparation chez MOVIA.

Gers numérique propose aux Gersois de les initier et de les accompagner pour les démarches administratives numériques. 4 conseillers numériques ont été recrutés pour mener des ateliers d'initiation et de médiation numérique.

Le Maire propose d'organiser au printemps l'inauguration de la salle des sports et de l'aire de jeux.

Suite à une demande de plusieurs personnes , le foyer rural à créé une section badminton ; Une cotisation annuelle incluant la carte du foyer sera demandée à tous les adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE SAINT JEAN LE CORAIL' around the top edge and 'GERS' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a cross and a crescent moon.